

REGLEMENT DE LA BOUTIQUE INTERNET

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Les définitions utilisées dans le présent règlement, sauf indication contraire expresse du règlement ou du contexte dans lequel il est utilisé, ont la signification suivante:

1.1. «**Boutique Internet**» (plus loin: «Boutique») - service et boutique Internet gérés par le vendeur à l'adresse: www.zepter.com

1.2. «**Client**» - une personne physique, y compris un consommateur, majeure et ayant la pleine capacité d'agir en droit, avec un lieu de résidence sur le territoire de l'Union européenne (à l'exclusion de l'Autriche, de la Croatie, de la République tchèque, de la Hongrie, de l'Italie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie), Royaume-Uni, Norvège, Monaco, Mexique, République d'Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande à l'exclusion des territoires dépendants des États mentionnés ci-dessus ou d'une personne morale ou d'une unité organisationnelle qui n'a pas la personnalité juridique avec le siège sur les territoires mentionnés ci-dessus, qui ont tous deux la capacité de contracter avec succès des obligations, qui sont les parties à l'accord pour l'exécution du compte de service électronique et peuvent acquérir des produits dans la boutique.

1.3. «**Consommateur**» - une personne physique majeure ayant la pleine capacité d'agir en droit, qui conclut avec le vendeur le contrat pour l'exécution du service électronique, le contrat de vente ou l'accord d'adhésion à ClubLive100 qui n'est pas directement lié à son activité commerciale ou professionnelle.

1.4. «**Vendeur**» - Zepter International Poland Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, agissant en vertu du droit polonais, avec son siège à Varsovie, 37 Domaniewska Street, inscrit au registre des entrepreneurs du registre des tribunaux nationaux (KRS), tenu par le tribunal de district de la capitale de Varsovie à Varsovie, XIII Division commerciale du registre judiciaire national sous le no. 0000107635, NIP 526-020-01-87, REGON 011524677, capital social 224.500 PLN

SERVICE CLIENTÈLE: 02 - 672 Varsovie, 37 rue Domaniewska, tél. +48 22565 84 84, +48 22565 80 90

SERVICE CENTRAL DU VENDEUR: Serwis Centralny Zepter, 177 rue Gawłowska, 96-503 Sochaczew, (plus loin: «Service central»)

ENTREPÔT DU VENDEUR: Magazyn Centralny Zepter, 38 rue Krechowiecka, 05-230 Kobyłka, Pologne, (plus loin: «Entrepôt»)

ADRESSE E-MAIL: info@zepter.com

PAGE WEB: www.zepter.com

1.5. **«ClubLive100»** (plus loin: «Programme» ou «ClubLive100») - un programme de fidélité organisé par le Vendeur pour les Clients, dont le but est la vulgarisation et la promotion des Produits, gratuitement et sur une base volontaire, offrant des privilèges à ses Membres définis dans les Conditions & Conditions du programme. Le Client peut rejoindre le Programme lors de son inscription dans la Boutique ou dans le Compte conformément au Règlement.

1.6. **«Membre du ClubLive100»** (plus loin: «Membre») - un client qui a rejoint le programme conformément aux termes et conditions du programme et du règlement. La perte du statut du Client équivaut à la résiliation de l'accord d'adhésion au Programme.

1.7. **«Lieu de résidence»** - lieu où une personne physique séjourne avec l'intention de résider de façon permanente.

1.8. **«Produits»** - articles (produits), présentés par le Vendeur dans la Boutique en montrant leurs caractéristiques, paramètres techniques et utilitaires et prix, que le Client peut commander dans la Boutique, sauf disponibilité d'un Produit particulier - selon les informations sur la page Web de la boutique - est exclue.

1.9. **«Numéro au registre RCS»** - un numéro d'identification attribué à un entrepreneur par les organes appropriés dans le pays du siège social de l'entrepreneur pour les besoins des registres des contribuables.

1.10. **«Numéro TVA UE»** - Numéro européen d'un entrepreneur en tant que contribuable TVA attribué à l'entrepreneur susmentionné lui permettant d'effectuer des transactions intercommunautaires. En cas d'utilisation par le client dans la boutique du numéro de TVA valide et correct de l'UE, les prix

des produits sont des prix de détail nets ou des prix nets pour les membres avec le taux de TVA sur les biens et services de 0%.

1.11. **«Prix de détail»** - prix d'un Produit (Produits) donné exprimé en euros et en fonction du statut du Client: TVA comprise sur les biens et services au taux de 0% - dans le cas des entrepreneurs ayant le siège sur le territoire de l'Union européenne ayant une validité et Numéro de TVA correct de l'UE ou TVA non comprise sur les biens et services - dans le cas des personnes physiques domiciliées en dehors de l'Union européenne et des entrepreneurs ayant le siège hors de l'Union européenne (prix de détail net) ou TVA comprise sur les biens et services (prix de détail brut).

1.12. **«Prix Membre»** - Prix de Détail réduit, déterminé dans la Boutique pour chaque Produit acheté par le Membre dans la Boutique selon les modalités décrites dans le Règlement et en fonction du statut du Client: TVA comprise sur les biens et services au taux 0% - en cas des entrepreneurs ayant un siège sur le territoire de l'Union européenne ayant un numéro de TVA UE valide et correct ou sans TVA sur les biens et services - dans le cas des personnes physiques domiciliées en dehors de l'Union européenne et des entrepreneurs ayant le siège en dehors de l'Union européenne (membre net Prix) ou TVA comprise sur les biens et services (prix membre brut). En sélectionnant une option de Prix Membre d'un Produit particulier dans la Boutique, le Client exprime sa volonté de rejoindre le Programme et en cas de non-désélection d'une option pour rejoindre le Programme, rejoint le Programme.

1.13. **«Prix de vente»** - prix des produits - en fonction du statut du client Prix de détail (net ou brut) ou prix membre (net ou brut) - ajouté au panier électronique avec d'autres coûts éventuels, que le client est tenu de supporter selon le Règlement, y compris les frais de livraison, de paiement par zone et - en cas de livraison en dehors de l'Union européenne - également les frais de dédouanement.

1.14. **«Frais supplémentaires»** - frais de droits, taxes, tarifs ou frais que le Client ayant son domicile ou son siège social en dehors de l'Union européenne peut être obligé de supporter conformément à ses règles de droit locales en raison de la livraison des Produits achetés sur la base de la Contrat de vente.

1.15. «**Commande**» - le bon de commande rempli correctement et conformément aux faits par le Client, confirmé par le Client et envoyé au Vendeur en sélectionnant l'option «Commander et payer».

1.16. «**Contrat de Vente**» - la Commande - dans la partie dédiée à l'achat des Produits - confirmée par le Vendeur conformément aux dispositions du Règlement.

1.17. «**Service électronique**» - un service gratuit fourni par le vendeur dans la boutique au client par voie électronique.

1.18. «**VIÉS**» - Système européen d'échange d'informations sur la TVA permettant la vérification électronique de la validité de la TVA UE Nombre d'entrepreneurs enregistrés sur le territoire de l'Union européenne.

1.19. «**Force majeure**» - actes terroristes, guerres déclarées et non déclarées, blocus, pannes d'électricité, hausses, émeutes, épidémies, glissements de terrain, tremblements de terre, inondations, explosions, pannes d'électricité et autres incidents soudains, externes, involontaires des Parties, empêchant l'exécution du contrat comme un tout ou dans ses parties, de façon permanente ou temporaire, ce qui affecte la gestion de la diligence raisonnable que ni le Vendeur ni le Client ne pourraient empêcher ni contrecarrer et dont ils ne pourraient prévoir s'ils raisonnaient rationnellement.

1.20. «**Jours ouvrables**» - selon le contexte dans lequel il est utilisé - jours de la semaine du lundi au vendredi sauf les jours fériés sur le territoire de la Pologne ou les jours de la semaine du lundi au vendredi sauf les jours fériés sur le territoire où le Client a son domicile ou son siège social dans lequel les livraisons de Produits sont effectuées.

1.21. «**Règlement**» - Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant Directive 95/46 / CE. 1.22. «**Règlements**» - les règlements suivants.

1.22. Le Règlement régit les règles et les conditions d'utilisation de la Boutique. Le Client a un accès gratuit au Règlement via la page Web www.zepter.fr, signet «**Règlement de la boutique Internet**».

1.23. L'utilisation de la boutique est possible à condition de respecter le règlement et d'accepter ses dispositions. L'acceptation des dispositions du règlement a lieu lors du processus d'inscription dans la boutique.

II. SERVICES ÉLECTRONIQUES EN BOUTIQUE

1. Les services électroniques suivants sont disponibles dans la boutique:

1.1. **Formulaire d'inscription** - un formulaire électronique partagé par le vendeur dans la boutique qui définit les données nécessaires à l'identification et à l'enregistrement d'un sujet intéressé à avoir le statut de client dans la boutique et un sujet intéressé à avoir le statut de membre dans le programme, comme ainsi que les moyens de contact direct, dont le remplissage correct et complet par un sujet intéressé à avoir le statut de

Client ou en ayant le statut du Client et du Membre et l'envoi au Vendeur en sélectionnant l'option «S'inscrire» est nécessaire pour devenir le Client ou pour devenir le Client et le Membre; (un formulaire interactif est disponible sur la page Web de la boutique).

1.2. **Compte** - collecte de ressources dans le système d'information du vendeur marqué avec un nom individuel (login, c'est-à-dire une adresse e-mail) et un mot de passe défini par le client, dans lequel les données fournies par le client et les informations sur les contrats de vente conclus sont stockées. Le démarrage de l'utilisation du Compte par le Client fait suite à l'inscription du Client dans la Boutique. Dans le compte de service électronique, le client peut utiliser les fonctions suivantes: changement de mot de passe, historique de navigation des contrats de vente avec affichage des informations détaillées d'un contrat de vente donné et de son statut actuel, possibilité de payer le contrat de vente et de modifier un mode de paiement (s'il n'a pas été payé auparavant), suppression du compte (démission du compte), donner et annuler le consentement pour le traitement des données personnelles, donner et annuler le consentement à des fins de commercialisation des produits et services du vendeur, pour recevoir des informations commerciales et pour diriger par le Vendeur le marketing direct en utilisant des systèmes d'évocation automatique (ex. e-mail, SMS envoyés sans la participation directe de l'homme) et en utilisant des terminaux de télécommunication (ex. téléphone, ordinateur). En utilisant

les outils fournis dans le Compte, le Client peut également rejoindre le Programme et changer d'adresse par lui-même. Afin de modifier les autres données, le Client doit contacter le Vendeur par voie électronique à l'adresse: info@zepter.com.

1.3. **Bon de commande** - un formulaire interactif disponible dans la boutique qui permet de passer la commande en ajoutant des produits au panier électronique, en donnant les données appropriées et complètes nécessaires à la réalisation du contrat de vente et en définissant les conditions du présent contrat, y compris le mode de livraison et de paiement. Si la Commande est passée par un sujet n'ayant pas le statut de Client, un tel sujet doit - lors de la passation de la Commande - conclure avec le Contrat du Vendeur pour l'exécution du Compte de service électronique et devenir le Client. Lors de la passation de la commande, il est également possible de rejoindre le programme. L'utilisation du bon de commande de service électronique par le client commence par l'ajout du premier produit au panier électronique. La passation de la Commande intervient après avoir effectué les actions suivantes par le Client dans l'ordre: (1) remplir le Bon de Commande et (2) sélectionner l'option - après avoir rempli le Bon de Commande «- Commander et payer». Jusqu'à ce que le Client confirme la Commande en sélectionnant l'option mentionnée ci-dessus, il existe une possibilité de modification individuelle du Bon de Commande; (un formulaire interactif est disponible sur la page Web de la boutique).

1.4. **Newsletter** - un service de distribution électronique fourni par le vendeur dans la boutique par e-mail, qui permet à tous ses utilisateurs de recevoir automatiquement du vendeur les éditions suivantes de la newsletter contenant des informations sur le vendeur, les produits, les nouvelles et promotions dans la boutique et les nouvelles fonctionnalités de la boutique.

2. **Le formulaire d'inscription** au service électronique est fourni gratuitement et a un caractère unique et se termine au moment de l'envoi du formulaire d'inscription conformément au titre III point 3 ci-dessous par le client ou au moment de l'interruption antérieure du processus d'inscription. par le client.

3. Le client ayant le **statut de consommateur** n'a pas le droit de résilier le contrat d'exécution du formulaire d'inscription au service électronique, si ce service a été entièrement exécuté par le vendeur. En envoyant le formulaire d'inscription au vendeur conformément au titre III point 3 ci-dessous, le client ayant le statut de consommateur donne au vendeur un consentement pour exécuter le formulaire d'inscription au service électronique.

4. **Le compte de service électronique** est fourni gratuitement et pour une durée indéterminée. Le Client a la possibilité, à tout moment et sans donner de raison, de supprimer le Compte (démission du Compte) ce qui équivaut à la dissolution de l'accord pour l'exécution du Compte de service électronique par le Client et - dans le cas où le Client serait le Membre - résiliation automatique de l'accord d'adhésion au programme.

5. **Le vendeur** a le droit de résilier le contrat pour l'exécution du service électronique

Compte en mode immédiat en cas de violation flagrante des dispositions du Règlement par le Client, c'est-à-dire en cas de communication de fausses données ou données personnelles d'un autre sujet par le Client, en livrant des contenus illicites, qui violent les normes sociales généralement acceptées, que provoquer une interruption de travail ou une surcharge des systèmes TIC et également en cas de passage d'un grand nombre de commandes et de contournement persistant de leur paiement. La déclaration de résiliation du Vendeur doit être faite par voie électronique sur l'adresse e-mail du Client et prend effet au moment où la déclaration parvient au Client de manière à ce que le Client puisse se familiariser avec son contenu (jour de la solution). Dans le cas où le Client est le Membre au jour de la solution, l'accord d'adhésion au Programme prend fin automatiquement.

6. Le client d'un statut de consommateur a le droit de résilier le contrat pour l'exécution du compte de service électronique - sans donner de raison et sans encourir de frais - dans les 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat pour l'exécution du compte de service électronique, par faire une déclaration au vendeur par voie électronique sur l'adresse e-mail: info@zepter.com. Afin de préserver la durée décrite ci-dessus, le Client d'un statut de Consommateur enverra le décompte avant son expiration. Le Vendeur adressera au Client ayant le statut de Consommateur une

confirmation de réception de la déclaration de rétractation sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé. Dans le cas où le client d'un statut de consommateur est le membre, le retrait de l'accord pour l'exécution du compte de service électronique équivaut à la résiliation de l'accord d'adhésion au programme.

7. Le Client ayant le statut de Consommateur peut utiliser le numéro vierge 1 ci-dessous, mais ce n'est pas obligatoire.

8. Le bon de commande de service électronique est exécuté gratuitement et a un caractère unique et se termine au moment de l'envoi du bon de commande par le client en sélectionnant l'option «Commander et payer» ou au moment de l'interruption antérieure de la passation de la commande. Commande par le client.

9. Le client ayant le statut de consommateur n'a pas le droit de résilier le contrat d'exécution du bon de commande de service électronique, si ce service a été entièrement exécuté par le vendeur. En sélectionnant l'option «Commander et payer», le consommateur autorise le vendeur à exécuter le formulaire de commande de service électronique.

10. La Newsletter du service électronique est diffusée gratuitement et pour une durée indéterminée. L'utilisation de la Newsletter commence par donner à un sujet intéressé par l'utilisation de la Newsletter du service électronique son adresse e-mail et en sélectionnant l'option «S'inscrire» sur la page d'accueil de la boutique. Au moment de la sélection de l'option «Inscription», un sujet intéressé à utiliser le service électronique Newsletter s'inscrit au service électronique Newsletter et reçoit la confirmation de la conclusion de l'accord d'exécution du service électronique Newsletter contenant les informations requises par la loi. La confirmation est fixée sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé et ne peut être modifiée que dans le cadre d'un règlement clair entre le Consommateur et le Vendeur. Un sujet intéressé par l'utilisation du Service Electronique Newsletter a la possibilité, à tout moment et sans en donner le motif, de se retirer de la Newsletter en faisant une déclaration au Vendeur par voie électronique sur l'adresse e-mail: info@zepter.com, ce qui est équivalent à la dissolution de l'accord pour l'exécution du service électronique Newsletter.

11. Donner par un sujet intéressé par l'utilisation de la Newsletter du service électronique son adresse e-mail et sélectionner l'option «Inscription» équivaut à la déclaration d'objet ci-dessus selon laquelle il s'est familiarisé avec le contenu du Règlement et son acceptation totale et son obligation de suivre eux et avec le consentement de ce sujet pour conduire vers lui par le Vendeur du marketing direct en utilisant des systèmes d'évocation automatique (e-mail envoyé sans la participation directe de l'homme) et en utilisant des terminaux de télécommunication (ordinateur). Le sujet utilisant le service électronique Newsletter a la possibilité d'annuler à tout moment le consentement mentionné dans la phrase précédente en faisant une déclaration au vendeur par voie électronique sur l'adresse e-mail: info@zepter.com, ce qui équivaut à la dissolution de l'accord pour l'exécution de la Newsletter du service électronique

12. Le consommateur a le droit de résilier le contrat pour l'exécution de la newsletter du service électronique - sans indication de motif et sans encourir de frais - dans les 14 jours à compter de la date de conclusion de l'accord pour l'exécution de la newsletter de service électronique, en faisant un déclaration au vendeur par voie électronique sur l'adresse e-mail: info@zepter.com. Pour conserver le délai décrit ci-dessus, le consommateur doit envoyer la déclaration avant son expiration. Le Vendeur adressera au Consommateur une confirmation de réception de la déclaration de rétractation sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé.

13. Le consommateur peut utiliser le numéro vierge 2 ci-dessous, mais ce n'est pas obligatoire.

14. Le vendeur est obligé d'exécuter correctement les services électroniques et est responsable envers le client de son inexécution ou de sa mauvaise exécution, sous réserve que le vendeur ne soit pas responsable de la non-exécution ou de la mauvaise exécution des services électroniques résultant de l'exploitation de force majeure .

15. Les réclamations liées à l'exécution des services électroniques par le Vendeur que le Client peut soumettre par voie électronique à l'adresse e-mail: info@zepter.com.

16. Il est recommandé au Client d'indiquer dans la demande de réclamation le nom et le prénom ou la raison sociale et les coordonnées, ainsi que la description et le motif de la réclamation. Les exigences mentionnées dans la

phrase précédente - dans le cas du client du statut de consommateur - ne concernent que le formulaire de recommandation et leur négligence n'affectera pas l'efficacité de la réclamation soumise.

17. Le vendeur est tenu de régler la réclamation dans les 14 jours suivant la réception de la demande de réclamation.

III. RÈGLES D'UTILISATION DE LA BOUTIQUE

1. Un sujet qui s'intéresse à l'utilisation de la boutique a besoin:

1.1. Un navigateur Internet prenant en charge le protocole SSL;

1.2. Accès à Internet;

1.3. Un compte de messagerie électronique - adresse e-mail.

2. L'utilisation de la boutique est effectuée par:

2.1. Inscription dans la boutique selon la procédure décrite aux points 3-7 ci-dessous, y compris l'inscription avec l'utilisation d'un service d'authentification externe (par exemple en utilisant les outils mis à disposition dans la boutique par Facebook),

2.2. Inscription dans la Boutique, y compris l'inscription à l'utilisation d'un service d'authentification externe (par exemple en utilisant les outils mis à disposition dans la Boutique par Facebook), lors de la passation de la Commande selon la procédure décrite au titre IV points 1-6.

2.3. Connexion, y compris en utilisant un service d'authentification externe (par exemple en utilisant les outils mis à disposition dans la Boutique par Facebook) - avec l'utilisation du Compte de service électronique.

3. L'inscription dans la boutique ou dans la boutique et dans le programme est effectuée dans le cadre de la procédure d'inscription en envoyant par le client à l'aide des outils fournis dans la boutique le formulaire d'inscription rempli correctement et en fonction des circonstances factuelles, confirmé en sélectionnant le option «S'inscrire».

4. Au moment de la confirmation mentionnée au point 3 ci-dessus, le Client est inscrit dans le

Boutique ou dans la Boutique et dans le Programme, ce qui équivaut à la possibilité d'utiliser le

Compte de service électronique ou en utilisant le Compte de service électronique et avantages du programme. Le Client reçoit la confirmation de la conclusion de l'accord de Compte de service électronique et / ou la confirmation de conclusion de l'accord d'adhésion au Programme contenant les informations requises par la loi et fixées sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé sur le site e- adresse e-mail indiquée dans le formulaire d'inscription. Les confirmations reçues par le Client ne peuvent être modifiées que dans le cadre d'un règlement clair entre le Client et le Vendeur.

5. L'envoi du formulaire d'inscription équivaut à:

5.1. La déclaration du Client selon laquelle il s'est familiarisé avec le contenu du Règlement, y compris les règles de traitement des données personnelles, ainsi que leur acceptation et obligation de les respecter,

5.2. La déclaration du Client selon laquelle toutes les informations et données fournies par lui lors de la procédure d'inscription sont réelles et seront mises à jour par lui immédiatement en cas de modification. 6. En cas d'adhésion au programme, l'envoi du formulaire d'inscription équivaut également à la déclaration du client selon laquelle il s'est familiarisé avec le contenu des termes et conditions du programme et de leur pleine acceptation de les suivre.

7. Le vendeur se réserve le droit de vérifier les données fournies par le client dans le formulaire d'inscription et mises à jour conformément au règlement. Le vendeur peut refuser de conclure l'accord pour l'exécution du compte de service électronique ou l'accord pour l'exécution du compte de service électronique et l'accord d'adhésion au programme en cas de remplissage défectueux du formulaire d'inscription, en particulier en donnant des données fausses, incomplètes ou d'autres données du sujet dans ce Forme. En cas de refus de conclure l'accord pour l'exécution du compte de service électronique et / ou l'accord d'adhésion au programme, le vendeur informera immédiatement le client de ce qui est mentionné ci-dessus sous

forme électronique à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire d'inscription. Dans le cas où le client donne des données fausses, incomplètes ou des données d'un autre sujet pendant le processus de modification des données, le vendeur peut résilier l'accord d'exécution du compte de service électronique et / ou l'accord d'adhésion au programme de la manière et avec les effets décrits au titre II point 5, dont le Client sera informé sur une adresse e-mail donnée.

8. Dans le cas où le client utilise déjà le compte de service électronique, le client - après s'être connecté - peut utiliser tous les outils de la boutique.

IV. CONCLUSION DU CONTRAT DE VENTE

1. La conclusion du contrat de vente est réalisée par les actions mentionnées ci-dessous:

1.1. Passer la Commande par le Client à l'aide des outils fournis dans la Boutique - en envoyant le Bon de Commande, rempli correctement et en fonction des circonstances réelles, dont le Client confirme le placement en sélectionnant l'option «Commander et payer» qui est équivalent à faire au vendeur une offre de conclusion du contrat de vente ou du contrat de vente et l'accord d'adhésion au programme ou - dans le cas d'un sujet n'ayant pas le statut de client - le contrat pour l'exécution du compte de service électronique et des ventes L'accord ou l'accord d'exécution du compte de service électronique, le contrat de vente et l'accord d'adhésion au programme conformément aux dispositions du présent règlement,

1.2. La confirmation de l'acceptation de l'offre par le Vendeur est envoyée au Client sur l'adresse e-mail du Client donnée par le Client après avoir sélectionné l'option «Commander et payer».

2. Avec le moment de la confirmation mentionné au point 1.2, il s'agit, avec la restriction au point 8, de la conclusion du contrat de vente ou de la conclusion du contrat de vente et de l'accord d'adhésion au programme ou - dans le cas d'un sujet n'ayant pas de statut du client - l'accord pour l'exécution du compte de service électronique et des ventes

Accord ou accord d'exécution du compte de service électronique, le contrat de vente et l'accord d'adhésion au programme. Le client reçoit la confirmation mentionnée ci-dessus et - en cas de conclusion du contrat

pour l'exécution du compte de service électronique et / ou l'accord d'adhésion au programme - également la confirmation de la conclusion du contrat pour l'exécution du compte de service électronique et / ou la confirmation de conclure l'accord d'adhésion au programme contenant les informations requises par la loi. Les confirmations sont fixées sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé et ne peuvent être modifiées que dans le cadre d'un règlement clair entre le Client et le Vendeur.

3. En cas de passation de la Commande par le Client d'un statut d'entrepreneur ayant son siège sur le territoire de l'Union Européenne qui a rempli - dans le Bon de Commande ou dans le Compte - le Numéro TVA UE, le Numéro TVA UE est vérifié par VIES à chaque étape de la passation de la Commande et le Client est informé du résultat de cette vérification au plus tard au moment de la sélection de l'option «Commander et payer». L'achat par ce Client de Produits au Prix de Détail Net ou au Prix Net Membre (sans TVA) n'est possible qu'en cas de vérification positive du Numéro de TVA UE du Client par VIES.

4. L'envoi du Bon de Commande équivaut à la déclaration du Client selon laquelle toutes les informations et données qu'il a fournies lors de la procédure de passation de la Commande sont réelles.

5. L'envoi du bon de commande en cas de conclusion par un sujet intéressé à devenir le client le contrat pour l'exécution du compte de service électronique équivaut également à la déclaration du sujet susmentionné qu'il s'est familiarisé avec le contenu du règlement et qu'il a pleinement l'accepte et qu'il s'oblige à le suivre.

6. L'envoi du Bon de Commande en cas de conclusion par le Client passant la Commande de l'accord d'adhésion au Programme équivaut également à la déclaration du Client selon laquelle il s'est familiarisé avec le contenu des Conditions Générales du Programme et leur pleine acceptation et obligation de les suivre.

7. Les commentaires à la Commande ajoutés par le Client dans le Bon de Commande ne sont pas contraignants pour le Vendeur, cependant le Vendeur les prendra en considération en fonction de ses possibilités.

8. Le vendeur se réserve le droit de vérifier les données fournies par le client dans le formulaire de commande. le

Le vendeur peut refuser la conclusion du contrat de vente, du contrat pour l'exécution du compte de service électronique et / ou de l'accord d'adhésion au programme en cas de remplissage incorrect du bon de commande, en particulier en cas de communication de données fausses, incomplètes ou d'un autre sujet. données dans ce formulaire. En cas de refus de conclure le contrat de vente, le contrat pour l'exécution du compte de service électronique et / ou l'accord d'adhésion au programme, le vendeur informera immédiatement le client de ce qui précède sous forme électronique à l'adresse e-mail indiquée dans le Bon de commande.

9. Dans le cas où le client ajoute une plus grande quantité de produits au panier électronique que ce qui est actuellement disponible dans la boutique, le vendeur en informe le client immédiatement, au plus tard au moment de la confirmation de la commande par le client en sélectionnant l'option «Commander et payer». Dans ce cas, le Client pourra réduire le montant des Produits au montant qui est réellement disponible dans la Boutique ou se retirer de l'achat des Produits.

10. Les commandes peuvent être passées pendant toute la journée avec la réservation au titre VII point 3 ci-dessous. En cas de passation de la Commande le samedi, le dimanche ou les jours fériés en France, l'exécution des conditions, qui sont liées à la réalisation du contrat de vente, commencera le premier jour ouvrable après les jours mentionnés ci-dessus.

11. Le client obtient des informations sur l'état actuel du contrat de vente sur une adresse e-mail donnée et également via le compte.

V. PAIEMENT DU PRIX DE VENTE

Le paiement du Prix de Vente peut être effectué par l'intermédiaire de l'opérateur de paiement électronique (carte de crédit ou virement électronique - autorisation en ligne basée sur le codage complet de la connexion (protocole SSL avec possibilité d'utiliser une clé de codage à 128 bits) - paiement après terminer le processus de passation de la commande.

VI. LIVRAISON ET ÉMISSION DE PRODUITS

1. Sous réserve du point 5 ci-dessous, la livraison des Produits achetés est effectuée sur le territoire de l'Union européenne (à l'exclusion de l'Autriche, de la Croatie, de la République tchèque, de la Hongrie, de l'Italie, de la

Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la Slovaquie), du Royaume-Uni, de la Norvège, Monaco, Mexique, République d'Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande à l'exclusion des territoires dépendants des États mentionnés ci-dessus et seront effectués à l'adresse de livraison indiquée dans le Bon de commande par l'intermédiaire du représentant de la société de messagerie dans un délai de 7 jours ouvrables à compter du jour d'acceptation du paiement par l'opérateur de paiement électronique, sous réserve d'exception, que dans le cas de la Commande consistant en des Produits avec des conditions de livraison distinctes, la livraison aura lieu dans le délai spécifié dans le Produit avec la plus longue durée de celles-ci, dont l'Ordre se compose.

2. Le montant du prix de vente est finalement calculé au moment du remplissage complet du bon de commande. Les frais supplémentaires - le cas échéant - sont calculés par les autorités locales après que les produits achetés sur la base du contrat de vente ont atteint le pays de destination. 3. Dans le cas de clients ayant leur domicile ou leur siège social sur le territoire de la Pologne, lorsque le prix de détail ou le prix membre des produits ajoutés au panier électronique est supérieur à 100 euros, les frais de livraison sont inclus dans le prix de détail ou Prix membre des produits - Prix de vente. Dans le cas où le prix de détail ou le prix membre des produits dans le panier électronique est inférieur ou égal à 100 euros, la livraison est à la charge du client et le prix de vente est le prix de vente au détail ou le prix membre des produits avec les frais de livraison.

4. Le client confirme la livraison sur la lettre de voiture. Avant de confirmer la livraison de l'envoi, le Client doit vérifier si l'envoi n'est pas endommagé, puis signer la lettre de transport, dans laquelle il est recommandé de vérifier également le contenu de l'envoi. En cas de constatation de l'endommagement des Produits ou d'incompatibilité dans le montant de l'expédition, le Client doit agir conformément aux dispositions du titre IX «Réclamations et Garantie». Avec les Produits, le Vendeur remettra au Client tous les documents nécessaires, y compris les documents comptables.

5. Les livraisons des Produits ne sont réalisées que sur le territoire sur lequel le Client a son domicile ou son siège social. Les produits suivants: code de gel de rasage PNK-4550, code de baume après-rasage PNK-4540, code déodorant de protection complète PNK-4570 et code de déodorant Deo Fresh PNK-4230 ne sont pas livrés au Mexique, en République d'Afrique du

Sud, à Malte, en Australie et dans le Nouveau Zélande, les produits suivants: Maca Neo code SUP-100-MN et Inca Inchi code SUP-101-Q10 ne sont pas livrés en Norvège, au Mexique, en République d'Afrique du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les produits suivants: Tuttoluxo code PWC-700 , Code noir Tuttoluxo PWC-700B, code TuttoSteamy PWC-301, code CleansyMag AQ-MAG-100, code presse-agrumes TF-999F, code Zepresso Gold ZEP-300G, codes capsules de café: ZEP (101 à 105) et ZEP-C (301 à 310), codes de capsules de thé: ZEP-T-301 à ZEP-T-305, code d'unité de scellage VacSy VS-S, code de réglage VacSy VS-170, code de cuisine à induction radio Zepter Z-993R, code de sèche-cheveux à séchage rapide HD-002, code Therapy Air PWC-570, code Blender BL-002 ne sont pas livrés au Mexique, le produit suivant: Le code robot culinaire VO-022-K n'est pas livré au Mexique, le Ne therlands et Luxembourg, le produit suivant: Oxy stérile 250 ml code PAG-961-250S n'est pas livré au Mexique, en République d'Afrique du Sud, en Australie, en Espagne, à Malte et en Nouvelle-Zélande, les produits suivants: Medolight code Z4L & Medolight BluDoc code Z5L -C ne sont pas livrés au Mexique, en République d'Afrique du Sud, en Australie, en Espagne et en Nouvelle-Zélande, les produits suivants: Bioptron Medall Set code PAG-960-SET, Bioptron Pro 1 Set code PAG-990, Bioptron 2 Set code PAG-880 -SET, Color Light Therapy Set code PAG-965-CT, Filtres colorés pour Bioptron Pro 1 code PAG-992-CTF (1-7), Bioptron Medall code PAG-960, Support de sol pour Bioptron Medall code PAG-964-FSM , Support au sol pour Bioptron Pro 1 code PAG-991-FS, filtres Fullerene codes PAG-960-FFK et PAG-990-FFK, code Light Fluid PAG-863-1, code Gel d'équilibrage PAG-863-2 et code Crystal Cream Les PAG-863-2 ne sont pas livrés en Australie, en Espagne et en République d'Afrique du Sud.

6. Les livraisons des produits sont effectuées uniquement les jours ouvrables de 8h00 à 20h00.

7. Le vendeur se réserve le droit de réaliser la livraison en plus grande quantité de colis dans le cas où la taille dépasse la taille de la palette euro et / ou lorsque le poids de l'envoi livré dépasse 31,5 kg et en cas de livraison hors d'Europe - 20 kg.

8. En cas d'achat d'un appareil de traitement de l'eau, l'installation d'un appareil est effectuée par un technicien local du Vendeur après conclusion du terme d'installation avec le Client.

VII. TÂCHES ET RESPONSABILITÉ

1. Le vendeur s'efforcera de fournir ses services au plus haut niveau et s'engage à garder la correspondance secrète et à prendre des mesures qui protègent le serveur contre l'accès de sujets non autorisés.
2. Le Vendeur s'engage à protéger les données personnelles selon les dispositions en vigueur, notamment l'acte de protection des données personnelles.
3. Le vendeur se réserve le droit d'effectuer des travaux de service réguliers pouvant entraîner un accès limité à la boutique, mais l'interruption de l'utilisation de la boutique ne dépassera pas 2 heures à la fois et ne se produira pas plus d'une fois par semaine.
4. Le client est obligé d'utiliser la boutique conformément à la loi applicable, aux dispositions du présent règlement, en particulier à ne pas fournir de contenus illégaux, violant les normes sociales généralement acceptées ou provoquant une interruption de travail ou une surcharge des systèmes TIC sur le site Web de la boutique.
5. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour:
 - 5.1. Absence de possibilité d'utiliser la boutique en raison de l'exploitation d'un cas de force majeure;
 - 5.2. Utilisation de la Boutique ou du Compte de service électronique par le Client qui est illégale ou incompatible avec les dispositions du Règlement, ou pour toutes conséquences qui en découlent;
 - 5.3. Fournir par le Client une adresse e-mail ou un numéro de téléphone ou un mot de passe qu'il utilise pour se connecter aux tiers;
 - 5.4. Fournir un mot de passe et des données personnelles à une personne autorisée sur la base des dispositions appropriées de la loi;
 - 5.5. Absence de transmission ou de rapidité de transfert des données résultant des limites techniques utilisées par le Client;
 - 5.6. Refus de financer l'achat des Produits par le tiers.

6. Dans le cas où le client ne se souvient pas du mot de passe d'accès au compte, il doit utiliser la procédure de rappel du mot de passe disponible dans la boutique.

7. Dans le cas où le client perd le mot de passe d'accès au compte ou apprend à connaître l'accès non autorisé au compte, il doit immédiatement informer le vendeur de suivre l'adresse e-mail: info@zepter.com. La réservation est effective à partir du moment où elle parvient au Vendeur de la manière dont il peut se familiariser avec son contenu. Jusqu'au moment où la réservation parvient au vendeur, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour toute action non autorisée résultant de l'utilisation du compte par le tiers avec l'utilisation du mot de passe perdu du client. En cas d'absence de réserve, selon la première phrase ci-dessus, le Vendeur ne prend pas la responsabilité des dommages que le Client a subis du fait de cela à l'exception des dommages résultant d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave du Vendeur.

8. En cas de réservation mentionnée au point 7 ci-dessus, le Vendeur bloque le Compte et entame la procédure de clarification dans laquelle il procède à la vérification de l'action effectuée dans le Compte après avoir signalé la réservation. Le Vendeur informe immédiatement le Client des résultats de la procédure susmentionnée par voie électronique par adresse e-mail du Client.

VIII. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Le responsable du traitement des données personnelles en vertu de l'art. 4 point 7 du règlement est le vendeur.

2. Le vendeur a désigné un délégué à la protection des données qui peut être contacté à l'adresse e-mail iod@zepter.com.pl ou à l'adresse: Le délégué à la protection des données Zepter International Pologne, 37 Domaniewska 37 str, 02-672 Varsovie.

3. Les données personnelles acquises par le vendeur au cours du processus de conclusion des accords mentionnés ci-dessous ou pendant leur exécution seront traitées dans le cadre et aux fins:

une. en vertu de l'art. 6 sec. 1 point b du règlement aux fins de la conclusion et de l'exécution d'accords tels que: (i) accord pour l'exécution d'un compte de service électronique, (ii) contrat de vente, (iii) accord pour l'exécution d'un service électronique

Newsletter et (iv) l'accord d'adhésion au ClubLive100,

b. en vertu de l'art. 6 sec. 1 point c du règlement aux fins de l'exécution des obligations légales auxquelles le vendeur est soumis, par ex. l'émission et la conservation des factures et autres documents comptables, en cas d'indication par le Client du destinataire des Produits autre que le Client - informer le destinataire des Produits de la source d'obtention de ses données personnelles, donner des réponses aux réclamations dans le délai imparti pour par la réglementation en vigueur,

c. en vertu de l'art. 6 sec. 1 point f du Règlement dans le cadre des intérêts légitimes menés par le Vendeur, à savoir (i) à des fins de marketing direct des produits et services du Vendeur, (ii) afin de définir, protéger et poursuivre des réclamations, (iii) à préparer des rapports, des analyses, des statistiques pour les besoins internes du Vendeur, (iv) pour assurer la sécurité des réseaux et des informations. et - en cas d'acceptation séparée - en vertu et aux fins:

ré. en vertu de l'art. 172 sec. 1 de la loi du 16 juillet 2004, la loi sur les télécommunications (c.-à-d. Journal de la loi de 2017, article 1907), (ci-après dénommée la loi sur les télécommunications) à des fins de commercialisation des produits et services du vendeur avec l'utilisation de l'appel automatique systèmes et équipements terminaux de télécommunications ou

e. en vertu de l'art. 10 sec. 2 de la loi du 18 juillet 2002 relative à la fourniture de services par voie électronique (c.-à-d. Journal de 2017, point 1219), (ci-après dénommée la loi) aux fins de l'envoi d'informations commerciales du vendeur par courrier électronique.

IX. LITIGES - CONTESTATIONS - MEDIATION

1. Le vendeur est tenu de livrer au client les produits exempts de défauts physiques ou juridiques. Conformément à la réglementation du code civil concernant la garantie implicite, le Vendeur est responsable vis-à-vis du Client si le Produit vendu présente le vice physique ou légal.
2. En outre, le Vendeur (Garant) donne la garantie, dans laquelle il assure la bonne qualité et le bon fonctionnement des Produits qu'il vend à l'exception de l'exclusion des Produits ou de leurs éléments décrits dans la Carte de Garantie.
3. En cas de découverte des défauts des Produits achetés dans la période de garantie ou dans la période de responsabilité du Vendeur pour la garantie implicite, le Client doit, conformément aux règlements qui régissent l'institution juridique donnée qu'il est sur le point d'utiliser, déposer une réclamation dans l'un des centres de réparation disponibles dans son pays de domicile ou siège social (la liste des centres est disponible sur la page Internet de la Boutique) ou - en cas d'indisponibilité de centre de réparation dans son pays de domicile ou siège social - à le service central.
4. Pour lancer la procédure de réclamation, le Client peut utiliser le formulaire de réclamation établi selon le blanc disponible sur la page Web de la Boutique ainsi que dans les centres de réparation du Vendeur. Dans le cas où le client n'utilise pas le formulaire de réclamation mentionné dans la phrase précédente, le client formera la demande de réclamation de la manière qui permettrait au vendeur d'examiner la réclamation. Les exigences évoquées dans la phrase précédente - dans le cas du client d'un statut de consommateur - n'ont que la forme de recommandations et leur omission n'affecte pas l'efficacité de la réclamation soumise. Le Client doit livrer les Produits défectueux aux frais du Vendeur: (i) au centre de réparation le plus proche s'il est disponible dans son pays de domicile ou siège social ou (ii) les envoyer par courrier directement au Service Central.
5. Après avoir réglé la réclamation, le client est obligé de récupérer le produit aux frais du vendeur, mais au plus tard 14 jours à compter de la réception du premier appel de retrait, qu'il reçoit du vendeur selon le formulaire de contact choisi lors de la demande. pour plainte.
6. Le vendeur est tenu d'informer le client de la non-reconnaissance de la réclamation dans les 14 jours suivant la réception de la demande de réclamation. En cas de reconnaissance de la justesse de la réclamation

appliquée par le Client, le délai de règlement de la réclamation est de 21 jours à compter du jour de la fourniture des Produits de réclamation au Vendeur, à moins que les parties ne règlent un autre terme rationnel qui ne cause pas de gêne excessive au le client.

X. RETRAIT DU CONTRAT DE VENTE

1. Le client d'un statut de consommateur a le droit de se retirer du contrat de vente - sans donner de raison - dans les 14 jours à compter de la date de réception des produits, en faisant une déclaration au vendeur par voie électronique sur l'adresse e-mail: info@ zepter.fr. Afin de préserver la durée décrite ci-dessus, le Client d'un statut de Consommateur enverra le décompte avant son expiration. Le Vendeur adressera au Client ayant le statut de Consommateur une confirmation de réception de la déclaration de rétractation sur un support durable sous forme de fichier PDF protégé.

2. Le client d'un statut de consommateur peut utiliser le numéro vierge 3 ci-dessous, mais ce n'est pas nécessaire.

3. Le client d'un statut de consommateur n'a pas le droit de résilier le contrat de vente dont l'objet sont les produits livrés dans un emballage scellé (ex. Café, cosmétiques) si l'emballage a été ouvert après la livraison du produit, et pour l'hygiène raisons ou les raisons de soins de santé ces Produits ne peuvent pas être retournés après l'ouverture du colis.

XI. RETOURS

1. Dans le cas où le client d'un statut de consommateur utilise le droit légal de se retirer du contrat de vente, les parties sont tenues de restituer les avantages mutuels dans les 14 jours à compter du jour de la réception de la déclaration de rétractation par le vendeur. Le Client ayant le statut de Consommateur est tenu de renvoyer les Produits à l'Entrepôt à ses frais et dans le cas des Produits mentionnés au titre X point 3 ci-dessus, le Client de Statut de Consommateur est obligé de les retourner dans un emballage scellé. Le Vendeur peut suspendre le retour du Prix de Vente jusqu'à la réception des Produits ou la remise par le Client d'un statut de Consommateur la preuve qu'il les a envoyés, en fonction de l'événement qui se produit le plus tôt.

2. Le vendeur effectuera le retour du prix de vente en utilisant le même moyen de paiement que le client d'un statut de consommateur utilisé dans la première transaction (transfert) à moins que le client d'un statut de consommateur n'accepte clairement une autre forme de retour. Le Client ayant le statut de Consommateur n'encourra aucun frais lié au remboursement susmentionné.

XII. PROCÉDURE DE PLAINTE LIÉE AU FONCTIONNEMENT DE LA BOUTIQUE

1. Le Client peut formuler des réclamations liées au fonctionnement de la Boutique sous forme électronique à l'adresse e-mail: info@zepter.fr.

2. Dans la demande de réclamation, il est recommandé au Client d'indiquer le nom et le prénom ou la société et ses coordonnées, ainsi que la description et d'indiquer la raison de la réclamation. Les exigences mentionnées dans la phrase précédente - dans le cas du client d'un statut de consommateur - ne concernent que le formulaire de recommandation et leur négligence n'aura aucun effet sur l'efficacité de la réclamation soumise.

3. Le vendeur est tenu de régler la réclamation dans les 14 jours suivant la réception de la demande de réclamation.

XIII. PROVISIONS FINALES

1. Le Vendeur se réserve le droit de modifier le Règlement en cas de modification des dispositions de la loi ou d'améliorer le fonctionnement de la Boutique, notamment en améliorant les outils existants dans la Boutique ou en en ajoutant de nouveaux et également pour la protection des droits du Client et prévenir les abus.

2. Sous réserve du point 5 ci-dessous, toutes les modifications du règlement entrent en vigueur avec la durée décrite aux points 3 et 4 ci-dessous.

3. Le vendeur publiera le nouveau règlement sur les pages Web de la boutique. Pour les nouveaux clients, le nouveau règlement sera applicable à partir de la date indiquée dans le nouveau règlement, mais dans tous les cas, le nouveau règlement entrera en vigueur dans les 30 jours à compter du jour de sa mise sur ladite page Web. Les clients s'inscrivant dans la

boutique dans la période comprise entre la publication du nouveau règlement et son entrée en vigueur seront tenus - au cours du processus d'inscription - de se familiariser et d'accepter le règlement en vigueur au moment de l'inscription et le nouveau Règlements.

4. Dans le cas des clients existants, le vendeur enverra aux clients de nouveaux règlements sous forme électronique sur les adresses e-mail fournies par les clients dans le formulaire d'inscription. Le nouveau règlement entre en vigueur dans les 30 jours à compter de la date d'envoi du règlement par le vendeur conformément à la phrase précédente. En cas de non-acceptation du nouveau règlement, le client est obligé immédiatement, au plus tard dans les 30 jours à compter de la date de sa réception, de faire une déclaration au vendeur par e-mail envoyé à info@zepter.com qu'il ne le fait pas. donner son consentement pour un nouveau règlement qui équivaut à la démission du compte et à la résiliation de l'accord pour l'exécution du compte de service électronique. Dans le cas où le client est le membre, la résiliation de l'accord d'exécution du compte de service électronique équivaut à la résiliation de l'accord d'adhésion au programme. Il est considéré que la fin inefficace du terme pour faire une déclaration mentionnée dans la phrase précédente équivaut à l'acceptation du nouveau Règlement par le Client.

5. Les modifications du règlement résultant de la nécessité d'adapter les dispositions du règlement aux règles de droit impératives s'appliquent à compter de la date d'entrée en vigueur des règles de droit susmentionnées. Le Vendeur s'efforcera de respecter le délai de notification des modifications prévu aux paragraphes 3 et 4 ci-dessus. Dans ce cas, le changement sera réputé accepté par le Client si le Client ne soumet pas au Vendeur à la veille de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement - de la manière spécifiée au point 5 ci-dessus - une déclaration selon laquelle il n'accepte pas le nouveau Règlement, ce qui équivaut à sa démission du Compte et à l'impossibilité de continuer à utiliser la Boutique.

6. Les modifications du Règlement ne concernent pas les bons de commande qui ont été correctement envoyés au Vendeur conformément aux règles du Règlement avant l'entrée en vigueur du nouveau Règlement.

7. Toutes les notifications envoyées par les Parties sous forme électronique seront envoyées à la dernière adresse e-mail fournie par la Partie conformément au Règlement.

8. Les informations dans la Boutique concernant les Produits (ainsi que les Produits de Détail et les Prix Membres) ne sont pas l'offre commerciale au sens de l'article 66 du Code civil, mais elles sont l'invitation à conclure le contrat décrit à l'article 77 du Code civil. Le Vendeur se réserve le droit de modifier l'assortiment de Produits disponible dans la Boutique ainsi que les Prix des Produits; les modifications ne concernent pas les Commandes effectivement passées avant l'entrée en vigueur de ces modifications.

9. Dans le cas où le consommateur a droit à une protection de ses droits plus étendue en vertu de ses règles de droit locales qu'en vertu du présent règlement, les règles de droit locales seront applicables à ce consommateur.

10. Dans les matières non couvertes par le présent règlement, les règles de droit en vigueur sur le territoire de la Pologne sont applicables, sous réserve que les règles de droit impératives soient en vigueur sur le territoire des clients du domicile du statut de consommateur qui doit être applicable.

11. Tout litige découlant du présent Règlement ou lié à celui-ci sera tranché par le tribunal général du siège du Vendeur, sous réserve des litiges avec les Clients du

Statut du consommateur qui sera tranché par le tribunal propre du lieu du domicile du client du statut de consommateur ou par un autre tribunal proprement dit selon les règles de droit en vigueur à la place du client du domicile du statut de consommateur et choisi par le client du statut de consommateur.

12. En cas de conflit entre cette version anglaise du Règlement et une version traduite, cette version anglaise prévaudra.

13. Le vendeur déclare être membre de l'Association polonaise de vente directe et en tant que membre de cette association est tenu de se conformer au code de vente directe avec lequel le client peut se familiariser sur la page Web de l'association sous l'adresse: www.pssb.pl.

14. Le vendeur, selon l'art. 12 de la loi sur les droits des consommateurs du 30 mai 2014 (Dz.U. z 2014 r. Poz. 827) informe par la présente que le client ayant le statut de consommateur peut utiliser des moyens non judiciaires pour traiter les réclamations et les réclamations. Des informations détaillées sur ces procédures et les règles de leur utilisation sont disponibles dans les sièges et sur les sites Internet des institutions régionales et européennes de protection des consommateurs et des organisations sociales dont la mission statutaire est de protéger les consommateurs. Dans le cas de clients ayant le statut de consommateur domiciliés en Pologne, des informations sont disponibles dans les locaux et sur les sites Web des médiateurs des consommateurs de district (municipaux), des organisations sociales dont les tâches statutaires comprennent la protection des droits des consommateurs, les inspections provinciales de l'inspection du commerce et les adresses Internet suivantes Bureau de la concurrence et de la consommation

Les clients du statut de consommateur peuvent utiliser une plate-forme Internet européenne pour traiter les litiges en ligne comme moyen non judiciaire de traiter les litiges et de faire valoir leurs droits. La plateforme est disponible ici: <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

15. Ce règlement entre en vigueur le 30/04/2020.

Annexe no. 1

SPECIMEN - ACCORD D'EXÉCUTION DU FORMULAIRE DE RETRAIT DE COMPTE DE SERVICE ÉLECTRONIQUE

(le formulaire doit être rempli et envoyé uniquement à info@zepter.fr en cas de volonté de se retirer de l'accord d'exécution du compte de service électronique)

..... (Nom et prénom du client du statut de consommateur)

..... (Adresse e-mail du client du statut de consommateur)

En suivant, j'informe de mon retrait de l'accord d'exécution du compte de service électronique.

..... (Signature du client du statut du client)

..... (Lieu Date de la demande)

Zepter France, 1 Square Pétrarque 75116 Paris

Annexe no. 2

SPÉCIMEN - ACCORD D'EXÉCUTION DU FORMULAIRE DE RETRAIT DE LA NEWSLETTER DE SERVICE ÉLECTRONIQUE

(veuillez remplir le formulaire et le renvoyer à info@zepter.fr uniquement si vous souhaitez vous retirer de l'accord d'exécution du service électronique Newsletter)

..... (Nom et prénom du client du statut de consommateur)

..... (Adresse e-mail du consommateur)

J'informe par la présente ma rétractation de l'accord d'exécution du service électronique Newsletter.

..... (Signature du client du statut du client)

..... (Lieu Date de la demande)

Zepter France, 1 Square Pétrarque 75116 Paris

Annexe no. 3

SPECIMEN - FORMULAIRE DE RETRAIT D'ACCORD DE VENTE

(veuillez remplir le formulaire et le renvoyer à info@zepter.fr uniquement si vous souhaitez vous retirer du contrat de vente)

..... (Nom et prénom du client du statut de consommateur)

..... (Adresse e-mail du consommateur)

J'informe par la présente ma rétractation du contrat de vente no.

....., conclu

le

..... (Lieu Date de la demande)

..... (Signature du client du statut du client)

Zepter France, 1 Square Pétrarque 75116 Paris

Veillez noter qu'en cas de retrait du contrat de vente, les produits seront renvoyés à l'adresse suivante: Zepter France, 1 Square Pétrarque 75116 Paris